

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2016.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gabriel DESBROSSE, Maire de PRADINES (Loire).

Présents : ALEX Bruno - BRUN Charles- CHATAL Christophe – LACOUR Danielle- VALENTIN Nathalie- RIVIERE Mickaël - - DELANGLE Chantal – BERT Laurence - PIVOT Bernard – MONDIERE Hubert.

Absente ayant donné bon pour pouvoir : CARTET Olivier (à Gabriel DESBROSSE) - GASDON Maxime (à Charles BRUN).

Absents : FESSY Véronique- Alain DAYET.

Secrétaire de séance : Christophe CHATAL.

Arrivée Hubert MONDIERE à 21h10.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la précédente réunion.
2. Rapport sur la qualité et le prix de l'eau.
3. Bilan des consommations de l'éclairage public établi par le SIEL.
4. Point sur l'avancement des travaux de l'Eglise.
5. Délibération pour subvention au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice.
6. Décision modificative « Voirie 2015 ».
7. Point sur la voirie 2017 et les amendes de police.
8. Choix des jeux.
9. Questions diverses.

1. **Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 juillet 2016** : il est approuvé à l'unanimité.

2. **Rapport sur la qualité et le prix de l'eau.**

Par Christophe CHATAL

Ce rapport est consultable en Mairie.

Christophe CHATAL le présente au Conseil Municipal : le réseau d'eau a une longueur de 1 500 kilomètres et qu'il y a 1 abonné tous les 68 mètres. L'eau provient essentiellement du champ captant de Commelle-Vernay. 100 % des analyses ont été bonnes en 2015. L'eau présente une bonne qualité bactériologique.

Le nombre d'abonnés à Pradines au 31 décembre 2014 s'élève à 315, puis est passé à 319 au 31 décembre 2015.

Le prix du m³ d'eau en moyenne pour un ménage consommant 120 m³/ an est de 3,43 €.

3. **Bilan du Service d'Assistance à la Gestion Energétique (S.A.G.E.) établi par le SIEL.**

Par le Maire :

Concernant les bâtiments, il présente les consommations totales d'énergies (en Kwh) et les dépenses totales d'énergie (en €).

Année	Nombre de Bâtiments	Consommations totales D'énergies exprimées en Kwh	Dépenses totales d'énergie exprimées en € TTC
2015	9	166 705	17 543
2014	8	125 709	12 645

L'écart des dépenses provient principalement d'un décalage de facturation et d'un bâtiment supplémentaire.

Concernant l'éclairage public,

Année	Consommations totales D'énergies exprimées en Kwh	Dépenses totales d'énergie exprimées en € TTC
2015	22 269	3 242
Moyenne des 3 dernières années	20 684	En 2014 : 2616 € En 2013 : 4 360 €

Les préconisations :

- **Visite des bâtiments** : suite au changement de technicien, une visite de l'ensemble du patrimoine pourrait être proposé avec un travail sur certain bâtiment selon la priorité donnée par la commune.

- Adaptation tarifaire de la salle des fêtes : la salle des fêtes dispose actuellement d'un abonnement EDF Tempo 36 KVA. Le technicien SAGE a réalisé une simulation tarifaire qui montre que sur la base des consommations moyennes des 3 dernières années, un abonnement EDF simple tarif de même puissance serait plus intéressant. L'économie serait d'environ 480 € TTC/ an.
- Suivi du chauffage de l'école : Préconisations : mise en place de réduit pendant les vacances, calorifuge de la chaufferie maternelle, avec vérification du fonctionnement hydraulique, mise en place éventuelle d'enregistreurs de température afin de vérifier les températures ambiantes en occupation et inoccupation.
- Suivi chauffage Mairie et divers : amélioration du calorifuge de la chaufferie, vérification / adaptation tarifaire de l'abonnement électrique (passage en 9 kVA), mise en place éventuelle d'enregistreurs de température afin de vérifier les températures ambiantes en occupation et inoccupation.

4. Point sur l'avancement des travaux de l'Eglise.

Par Charles BRUN.

Il informe que Sylvain ROUVIDAN va poser des tablettes sur les fenêtres et des descentes de chéneaux.

Le Maire ajoute que l'agent technique Jean-Yves va effectuer un travail de reprise de peinture pour corriger des défauts produits sur les fissures rebouchées avec un silicone.

De plus, Charles BRUN propose de mettre des tirants. Des devis seront demandés.

Le Maire demande aux conseillers s'ils acceptent de venir aider à déplacer l'échafaudage. Les volontaires ont fixé la date au vendredi 24 septembre 2016 matin.

5. Délibération pour subvention au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention, faite par le Comité des Fêtes, pour le financement du feu d'artifice de l'année 2016.

Monsieur le Maire propose de financer la moitié du feu d'artifice de l'année 2016, soit 725,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 725,00 € au Comité des Fêtes pour financer le feu d'artifice de l'année 2016 et dit que la dépense sera imputée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2016.

6. DM n°06 « Voirie 2015 »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
23	2315	271	Voirie 2015	+ 17 800,00 €
TOTAL				+ 17 800,00 €

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
23	2315	258	Voirie 2014	- 8 700,00 €
23	2315	278	Voirie 2016	- 9 100,00 €
TOTAL				- 17 800,00 €

Cette décision modificative permettra de payer les factures COLAS (le montant des 3 factures s'élève à 23 673.60 €) et d'obtenir les subventions de 2015.

7. DM n°07 «SABLAGE FOOT » :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
23	2315	288	Sablage du Foot	+ 3 500,00 €.
TOTAL				+ 3 500,00 €

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
23	2313	277	Réaménagement de la Mairie et mise en accessibilité	- 3 500,00 €
TOTAL				- 3 500,00 €

8. **DM n°08 « Restitution de la caution BESSON – Chapitre 16 ».**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	LIBELLE OPERATION	MONTANT
16	165	<i>Caution</i>	+ 430,00 €
TOTAL			+ 430,00 €

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
23	2313	<i>277</i>	<i>Réaménagement de la Mairie et mise en accessibilité</i>	- 430,00 €
TOTAL				- 430,00 €

9. **Terrain de Foot :**

- Subvention avec Clotilde ROBIN avec la demande subvention « Solidarité » 2017.
- Demande de subvention (« SIAL ») sera faite parallèlement par l'association de Foot pour la fourniture.
- La pose des panneaux de grillages pour fermer le terrain de foot devrait être assurée par l'agent technique.

10. **Point sur la voirie 2017 et les amendes de police.**

Par christophe CHATAL : une réunion de la Commission « Voirie » aura lieu le samedi 24 septembre 2016 après le déplacement de l'échafaudage.

Concernant les « *amendes de Police* », nous avons reçu un courrier nous informant de l'octroi de la subvention (attente de la notification officielle) qui s'élève à 15 000 € : le maire se renseigne quand nous allons les encaisser. Pour 2017, les projets sur la sécurisation de l'école et de la mairie seront à l'étude.

11. Choix des jeux.

Par Bruno ALEX

La Commande à COMAT et VALCO sera passée pour un montant TTC de 7 818 €. Il y a un délai de 5 semaines après la commande. Les jeux seront stockés dans le local technique vers le cimetière en attendant d'être installés par la Mairie sur la base d'un plan d'implantation donné par le fournisseur.

12. Questions diverses :

- **THD pour la fibre optique : (par Mr le Maire)** : élagage en ce moment, litiges chez des particuliers en cours de discussion.

- **Réunion 19.7.2016 COPLER au sujet de l'assainissement collectif :**

Par Charles BRUN :

Beaucoup de propriétaires de terrains constructibles souhaitent vendre leur terrain maintenant. Mais la COPLER nous met en garde par rapport à la capacité de la station d'épuration.

Le Maire informe le Conseil que le permis d'aménager a été accordé à Jacques GARCIN (10 parcelles), tout comme la déclaration préalable LARRAY (5 parcelles). Néanmoins, le certificat d'urbanisme opérationnel de Mr BOISSE concernant 11 parcelles a été refusé car on dépasse les 400 équivalents habitants (capacité de la station d'épuration).

Le Maire demande l'avis du Conseil Municipal concernant la demande de permis de construire déposé par Patrick PERRET (parcelle voisine aux terrains de Mr BOISSE). Le Conseil Municipal est favorable car il n'y a qu'un seul lot et propose de demander à la MAGE une étude sur la station d'épuration.

- **Déménagement de la Mairie** : vendredi 09.09 à 14H00.
- **Choix parquet Mairie** : le conseil municipal, à l'unanimité, choisit celui à 13.20 € / le m².
- **Pot de rentrée de l'école**: vendredi 16 septembre à 18H30.
- **Don de 2 appareils photos à la Mairie** par un habitant de la commune pour les besoins de l'école.
- **Pestacles (COPLER)** : Samedi 28 janvier 2017 à la salle des fêtes.
- **Prochain Conseil Municipal** : Mardi 11 octobre (risque de report) à 20H30.